

# Le féminisme

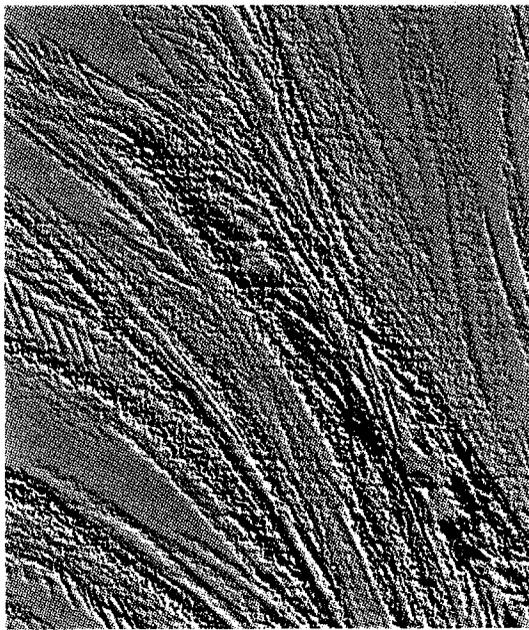
## EN REVUE

Volume 5. Numéro 1.

MAI 1992



Fédération  
des femmes du Québec



# F O R U M

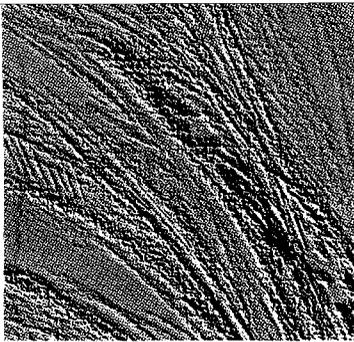
# Un Québec

# f é m i n i n

# p l u r i e l

Montréal,  
29, 30 et 31 mai 1992

<i>Femmes d'action, femmes en action</i> .....	1
<i>Le projet de société des unes et des autres</i> .....	2
<i>Une question de survie</i> .....	3
<i>De quoi sommes-nous victimes?</i> .....	4
<i>Pouvoir et démocratie dans un Québec féminin pluriel</i> .....	4
<i>L'opinion d'une lectrice</i> .....	5
<i>Bilan et perspectives sur la représentation politique des femmes au Québec</i> .....	6
<i>L'Alliance des femmes, parti féministe islandais</i> .....	7
<i>Une Assemblée nationale à représentation proportionnelle?</i> .....	8
<i>Idola Saint-Jean, notre contemporaine</i> .....	10
<i>Demain plus que jamais, la FFOQ doit rester un groupe de pression efficace et vigilant</i> .....	11
<i>Souveraineté renouvelée</i> .....	12



## Femmes d'action, femmes en action

Par Germaine Vaillancourt, présidente de la FFO

C'est avec grand espoir que la Fédération des femmes du Québec a initié le Forum «Un Québec féminin pluriel». Espoir d'arriver enfin à ce que, toutes ensemble, nous puissions mettre en place les mécanismes qui privilégieront un projet féministe de société.

Le temps n'est plus à la reconnaissance de nos besoins mais à l'identification du type de société que nous voulons. Cela fait des années que nous étudions, analysons, synthétisons et consultons. Aujourd'hui, nous sommes là pour décider comment nous agirons.

L'époque troublée tant aux niveaux politique qu'économique et social dans laquelle se tient ce Forum montre clairement que le système jusqu'ici préconisé par notre société n'a pas réussi. Il est donc temps d'essayer autre chose et nous pensons sincèrement que les femmes, de par la vision différente qu'elles ont de la vie, peuvent bâtir une société autre. Société dans laquelle s'insérera la nouvelle problématique multiethnique et multiculturelle qui est maintenant celle du Québec.

Société qui remet à l'honneur la notion de bon sens, qui vise plus l'harmonie que la puissance, qui exclue les armes, se penche réellement sur les problèmes de pauvreté, de chômage et de préven-

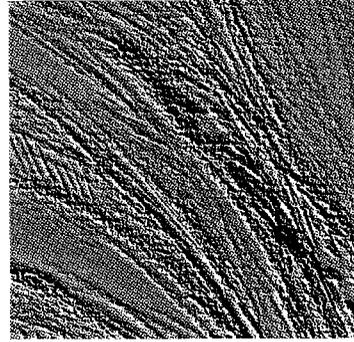
tion en matière de santé, société qui, en un mot, soit plus humaine.

Porté par les femmes qui constituent 52 % de la population, ce projet est sûrement très menaçant pour le système en place puisque, depuis quelque temps, nous assistons à des attaques sournoises mais non moins en règle contre le mouvement des femmes.

«Féminisme en question» titrent certains quotidiens à quoi nous répondons «Féminisme qui questionne». Mesures «d'économie» qui, comme par hasard, frappent beaucoup plus les femmes que les hommes alors que l'économie, celle qui règle le monde du travail et des affaires, est grandement délaissée, coupures dans les budgets de l'éducation des adultes, remise en question de l'universalité des soins de santé, abolition du programme de garderies, abolition, au niveau fédéral de l'universalité des allocations familiales, net recul pour les femmes dans la décision récente de la Cour Suprême en ce qui concerne l'instruction des procès pour agression sexuelle qui permet à nouveau à tout le monde d'aller fouiller dans le passé de la victime, abolition du programme de contestation judiciaire, pour n'en nommer que quelques-unes car la liste pourrait être longue. Subtilement aussi et alors même que la présence des femmes dans les métiers non traditionnels s'affirme, on essaie de nous présenter l'image d'une femme délicate et fragile... à protéger.

Tout cela ne vous rappelle-t-il pas de vieilles batailles?

Le temps presse, urge même, de réagir. Des solutions, nous en avons. Elles se trouvent dans les fiches thématiques à partir desquelles vous toutes avez travaillé. Elles vont se compléter les unes les autres, se polir et se perfectionner et nul doute qu'au terme de ce Forum, nous, les femmes, venues de tous les milieux et de tous les coins du Québec, aurons en main un outil efficace de travail qui nous permettra de bâtir enfin notre projet féministe de société.



## Le projet de société des unes et des autres

Par Ginette Busque

Tout le monde a sa p'tite idée sur ce que signifie l'expression *projet de société*. En passe de devenir à la mode, l'expression désigne la planète verte des écologistes, le monde sans violence des pacifistes ou la société égalitaire de ceux et celles qui combattent le racisme et le sexisme.

Voilà que les féministes québécoises s'en mêlent aussi et entreprennent de définir ce qui leur apparaît être un véritable projet de société. Attachez bien vos ceintures! Non pas que l'entreprise soit casse-cou. Là n'est pas la question. C'est seulement qu'elles en prennent large sur le tracé d'un Québec renouvelé et qu'elles n'ont peur ni des courbes à 90°, ni des côtes «à pic», ni des distances non encore pavées. Elles sont mêmes prêtes à ouvrir la voie pour atteindre de nouveaux territoires.

Rêveuses ou ambitieuses, les féministes québécoises? Les deux certainement. Le rêve alimente l'ambition. Elles veulent être le moteur du changement et ne jamais plus se contenter de regarder passer le train. Elles ont du Québec une vision large et généreuse qui embrasse le politique, le juridique, le social, l'économique et le culturel. Elles sont porteuses d'une société égalitaire dans les faits et voient le grand remue-ménage constitutionnel comme le moment idéal de la mettre au monde.

À vrai dire, ce projet de société est en gestation depuis un bon bout de temps. C'est même, en fait, le point de maturité de la réflexion des

femmes sur l'ensemble des dossiers auxquels elles se sont attaquées depuis quelques années. Ce qui sera totalement nouveau, ce sera le rassemblement de tous les éléments du projet et, si cela se produit, son arrimage à une structure politique. Cette étape-là, pour plusieurs groupes de femmes, est la plus difficile à franchir. C'est là que réside le premier défi, le premier dilemme.

Dilemme que seules les Québécoises connaissent, puisque nos consoeurs du Canada anglais ne remettent pas en question le régime fédéral, ce qui leur épargne d'avoir à faire un choix quant à la structure politique la plus apte à mener à terme leur propre projet de société. Car elles en ont un projet de société elles aussi, et sont même en train de lui faire assez sûrement sa niche dans le débat sur le renouvellement du Canada qui en a forcé plus d'un-e à se faire une tête à l'égard de la société distincte, de l'autonomie gouvernementale des Autochtones, des institutions politiques, de l'union économique, etc. Les femmes du Canada anglais ont exprimé haut et fort qu'elles veulent être en nombre égal aux hommes au Sénat et ailleurs. Elles veulent que les programmes sociaux soient protégés et accessibles dans toutes les provinces. Féminisme et lutte au racisme sont de plus en plus étroitement associés, élargissant ainsi considérablement la base de leur action. Sans utiliser la même terminologie que les Québécoises, c'est-à-dire sans accoler l'étiquette *projet de société* à leur vision du Canada de demain, elles n'en définissent pas moins un programme d'envergure dont les termes sont de la nature d'un projet de société.

Si cela est vrai des féministes du Canada anglais, ça l'est encore plus des femmes autochtones. En fait, ce sont ces dernières qui s'apprentent à amorcer le plus grand virage. Elles veulent prendre part aux débats, s'asseoir à la table constitutionnelle, continuer d'être protégées par la Charte canadienne. Leurs associations attaquent publiquement les associations dirigées par les hommes autochtones. Pas facile à faire, surtout quand on vise les mêmes objectifs globaux d'auto-gouvernement, quand les femmes autant

ue les hommes veulent  
'affranchir de la tutelle des blancs.

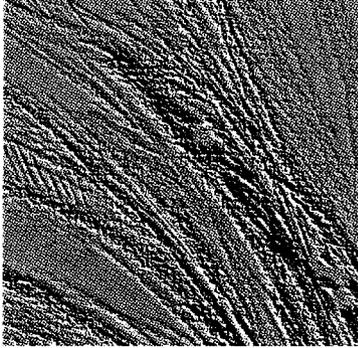
es féministes autochtones ne  
manquent certainement pas de  
vision. Elles voient loin, très loin.  
Leur projet de société en est un  
d'égalité entre les hommes et les  
femmes bien sûr, mais aussi un de  
lutte contre la violence, l'alcool et  
la pauvreté. Leur projet en est un  
de guérison, de prise en charge et  
d'autonomie tant légale que poli-  
tique, juridique et économique.

Elles ne manquent pas de courage  
en plus. Un courage hors de  
l'ordinaire qui mérite qu'on en  
parle et qu'on s'en inspire. Dans  
une entrevue récente avec Josée  
Boileau, Michèle Rouleau, prési-  
dente de l'Association des femmes  
autochtones, disait: «*Nous, on fait  
notre ménage et on sort les côtés  
sombres. La pauvreté et la violence  
sont importantes chez nous, mais  
si les Québécois s'examinaient à  
fond, ils trouveraient peut-être  
aussi pire. De même, peut-être  
qu'avant de se lancer dans la sou-  
veraineté, les Québécois devraient  
interroger un peu plus sur ce  
qu'ils souhaitent comme société. Il  
n'y a pas de mal à se regarder.  
C'est même un signe de santé: ça  
prouve qu'on n'est pas morts et  
qu'on n'est pas tous des sans-des-  
sein.*»

En fait, c'est ce que nous sommes  
en train de faire, «nous regarder».  
Il est intéressant de constater à  
quel point ce sont les femmes, les  
féministes devrais-je préciser, qui  
ont cet exercice de définir ce  
qu'elles souhaitent comme société.

Il y a des points communs dans les  
projets de société des  
Québécoises, des femmes du reste  
du Canada et des Autochtones. Les  
errains et les stratégies diffèrent  
cependant. Les Québécoises, rap-  
pelons-le, ont des choix à faire qui  
leur appartiennent à elles seules.

Si les groupes de femmes  
n'arrivent pas (pour des raisons  
qu'il ne m'appartient pas ici d'ana-  
lyser) à prendre position sur la  
structure politique à privilégier  
pour que puisse s'implanter leur  
projet de société, n'oublions pas  
que chacune de nous devra, dans  
l'isolement, trancher cette question de  
façon non équivoque.



## Une question de survie

Par Evelyne Tardy

### Introduction

C'est à la lumière du rapport  
Allaire puis du rapport Bélanger-  
Campeau que l'opinion au Québec  
a majoritairement rejeté les offres  
fédérales contenues dans **Bâtir  
ensemble l'avenir du Canada**,  
d'octobre 1991.

Depuis ces offres, il y a eu la péni-  
ble commission Castonguay/  
Dobbie-Beaudoin/Dobbie et des  
conférences constitutionnelles qui  
n'ont pas permis à ce jour d'y voir  
plus clair.

Nous attendons toujours les fameu-  
ses offres «définitives» d'Ottawa.

Qu'il y ait ou non des offres fermes  
d'Ottawa, qu'il y ait ou non un  
référendum pan-canadien, qu'il y  
ait ou non un référendum sur la  
souveraineté, il est important de se  
rappeler ce que la grande majorité  
des Québécoises et Québécois ont  
réclamé à travers les rapports  
Allaire et Bélanger-Campeau.

### Le Rapport Allaire/Le Rapport Bélanger-Campeau

#### ■ Par rapport à la «société distincte»

«*Le Québec constitue une  
société distincte, libre et capa-  
ble d'assumer son destin.*»  
Allaire, p. 69.

«*Conscients de former une col-  
lectivité nationale distincte,  
dont la langue majoritaire et la  
culture minoritaire au Canada  
sont uniques sur le Continent,  
les Québécoises et les Québé-  
cois ont, à leur façon, toujours  
exprimé le besoin d'être maîtres  
de leur destinée.*»  
Bélanger-Campeau, p. 17

#### ■ Les Droits et libertés

«*Le nouvel ordre politique  
devra non seulement garantir le  
même respect des droits et  
libertés pour tous les individus,  
mais également favoriser le  
plein épanouissement de toutes  
les communautés culturelles,  
linguistiques et confession-  
nelles présentes sur le territoire  
québécois. En particulier, il  
devra assurer aux Québécois  
anglophones leurs droits his-  
toriques reconnus et, en parti-  
culier, le droit à leurs propres  
institutions sociales et cultu-  
relles ainsi que le droit d'en  
générer le devenir. Il considé-  
rera les nations autochtones  
comme des partenaires égaux  
et se montrera réceptif à leur  
volonté autonomiste. Il  
préservera les droits actuelle-  
ment reconnus par la Constitu-  
tion canadienne et les tribunaux  
et, en particulier, les droits  
ancestraux. Il continuera à  
garantir aux communautés allo-  
phones le droit de s'épanouir en  
tant que communauté cul-  
turelle. Pour protéger les droits  
fondamentaux, la Charte québé-  
coise des droits de la personne  
sera enchâssée dans la nouvelle  
constitution du Québec. Enfin, il  
accroîtra son soutien aux com-  
munautés francophones hors  
Québec.*»  
Allaire, p. 36

«*De même, le Québec partage  
avec d'autres sociétés libres et  
démocratiques l'engagement de  
protéger et de promouvoir la  
jouissance des libertés fonda-  
mentales et des droits de la per-  
sonne sur son territoire. La  
Charte des Droits et Libertés de  
la personne du Québec, adoptée  
par l'Assemblée nationale dès  
1975, assure la reconnaissance  
et le respect des libertés fonda-  
mentales et droits de la per-  
sonne, et en garantit le libre  
exercice tant dans les rapports  
privés que dans les relations  
entre les individus et l'État.*»  
Bélanger-Campeau, p. 22.

#### ■ Les droits des Autochtones

«*Le gouvernement du Québec  
considérera les nations autoch-  
tones comme des partenaires  
égaux et se montrera réceptif à  
leur volonté autonomiste. Les  
affaires autochtones feront par-  
tie des compétences partagées*

avec le pouvoir fédéral.  
Allaire, p. 36

Affirmation du droit des Amé-  
rindiens et Inuits du Québec de  
maintenir et développer leur  
spécificité et d'assurer le pro-  
grès de leurs communautés.  
Nécessité de passer des enten-  
tes entre eux et le gouverne-  
ment du Québec quelle que soit  
la solution constitutionnelle  
choisie.

Bélanger-Campeau, p. 23

#### ■ Vis-à-vis d'un marché commun canadien

Pas de remise en question de  
l'intégrité et intégralité du  
marché économique canadien  
mais au contraire la volonté de  
le renforcer par la création d'un  
véritable marché commun avec  
préservation des unions moné-  
taires et douanières, améliora-  
tion de la circulation des fac-  
teurs de production, aucune  
restriction à la circulation des  
personnes, des produits et des  
capitaux. Préservation de la  
monnaie canadienne.  
Allaire, p. 28

Un Québec souverain garderait  
le dollar canadien comme mon-  
naie. Le marché commun cana-  
dien serait aussi maintenu. De  
nombreuses précisions pour  
expliquer que la souveraineté  
du Québec est viable économi-  
quement. Préservation de la  
zone de libre-échange actuelle  
et des liens économiques avec  
le Canada.

Bélanger-Campeau, pp. 64 et 65

#### ■ Vis-à-vis du partage des pou- voirs

L'autonomie politique du Qué-  
bec implique la **compétence  
exclusive du Québec dans les  
matières suivantes**: affaires  
sociales, affaires urbaines, agri-  
culture, assurance-chômage,  
communications, culture, déve-  
loppement régional, éducation,  
énergie, environnement, habita-  
tion, industrie et commerce, lan-  
gue, loisirs et sports, politique  
de main-d'oeuvre, politique  
familiale, recherche et dévelop-  
pement, ressources naturelles,  
santé, sécurité publique, sécu-  
rité du revenu, tourisme;

■ des **compétences partagées**  
(ou réparties selon compétence)  
dans les matières suivantes:  
affaires autochtones, fiscalité et  
revenu, immigration, institu-

tions financières, justice, pêcheries, politique étrangère, postes et télécommunications, transports;

▪ **la compétence exclusive du Canada dans les domaines suivants:** défense et sécurité du territoire, douanes et tarifs, monnaie, gestion de la dette commune, péréquation.

Allaire, Propositions pp.2 et 3

▪ 1ère option: accession du Québec au statut d'État indépendant.

▪ 2ème option: redéfinir le statut du Québec au sein du régime fédéral canadien.

▪ **compétence exclusive du Québec dans tous les domaines qui sont liés à son développement économique, social et culturel, et le domaine de la langue. Une autorité exclusive dans les matières et secteurs où le Québec a déjà une compétence exclusive. Un transfert des ressources fiscales et financières afférentes aux compétences du Québec;**

▪ **droit de retrait avec compensation;**

▪ **élimination des chevauchements d'intervention, retrait du financement fédéral des secteurs dans lesquels Québec a compétence exclusive.**  
Bélanger-Campeau, p.35

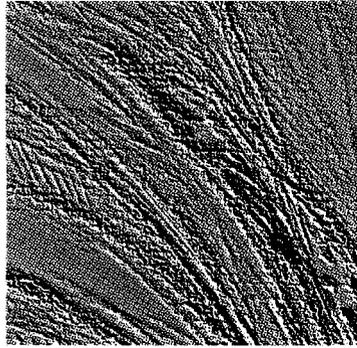
## Conclusion

La survie même d'une population de langue française dans une génération dépend de l'exercice, par le gouvernement du Québec, des compétences législatives qu'il réclame pour l'Assemblée nationale et que définissent justement les rapports Allaire et Bélanger-Campeau.

Ces exigences, faut-il le rappeler, sont assurément moindre que celles qu'a définies le Parti Québécois et elles n'en apparaissent que plus essentielles, sinon minimales.

Comment penser qu'un **Québec féminin pluriel** puisse se réaliser sans ces exigences minimales?

C'est très stimulant de se donner un projet féministe de société, encore faut-il **également** se donner les moyens de nos ambitions!



## De quoi sommes-nous victimes?

Par Évelyne Tardy

### Rapports

En avril 1991, dans le numéro du colloque du **Féminisme en revue**, j'avais suggéré d'envisager une série de colloques régionaux de la FFQ sur le thème: «Les femmes et l'avenir politique et constitutionnel du Québec». Je précisais que «ces colloques devront être l'occasion de définir une série de propositions sur, d'une part, ce que devra être un projet de société féministe d'un Québec souverain et, d'autre part, sur le rôle que nous exigeons de jouer dans l'élaboration du projet politique et constitutionnel du Québec».

J'ajoutais également qu'il faudrait «prévoir un vaste forum ouvert à tous les groupes de femmes du Québec sur des positions issues des colloques régionaux de la FFQ afin d'impliquer les autres groupes dans notre projet». (p. 11)

J'ai renouvelé cette suggestion lors du colloque de mai 1991. Mais ce qui fut proposé à l'Assemblée générale par Sylvie Harvey, appuyé par Rosette Côté, c'est que: «la FFQ, en collaboration avec l'ensemble du mouvement féministe québécois dans sa pluralité, organise un vaste forum en 1992 sur un projet féministe de société et précise les stratégies et les moyens d'action pour mettre en oeuvre ce projet» (AGAS.91.6.).

### Une «neutralité» qui risque de nous coûter cher

L'accent a donc été mis sur le projet féministe de société. On a laissé tomber l'idée d'insérer ce

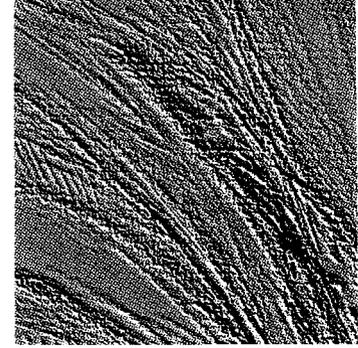
projet dans un Québec «souverain» comme l'avait réclaté la FFQ dans son mémoire à la Commission Bélanger-Campeau.

Pourquoi cela? Parce que nous sommes victimes de deux choses: 1) l'association souveraineté et Parti Québécois, 2) le concept de «sororité». Je m'explique. C'est le Parti Québécois, après le Mouvement souveraineté association (M.S.A. 1967) et le Rassemblement pour l'indépendance nationale (R.I.N. 1960), qui a porté l'idée de souveraineté. Cette «cohabitation» rend difficile la perspective de penser l'un sans l'autre. C'est pourtant ce qu'a fait la FFQ quand elle a précisé devant la Commission Bélanger-Campeau que c'était dans un Québec «souverain» que les intérêts des femmes du Québec seraient les mieux servis. Cette prise de position n'était pas partisane, quoiqu'en pensent certains groupes de femmes.

Je suis convaincue que de réfléchir et d'analyser quel cadre constitutionnel (indépendamment des partis politiques en cause) serait le plus approprié aux intérêts des femmes du Québec n'aurait pas été une démarche futile.

Mais voilà, nous ne voulons pas nous diviser! Au lieu de reconnaître et d'affronter nos différences entre Autochtones et Québécoises, entre fédéralistes et souverainistes, entre Anglophones et Francophones, entre jeunes et moins jeunes, universitaires et non universitaires, pauvres et moins pauvres, blanches et femmes de couleurs, femmes sur le marché du travail et femmes au foyer, et j'en passe..., nous faisons comme si ces différences n'existaient pas. Ne sommes-nous pas toutes soeurs! Pourquoi aborder des sujets épineux? Mieux vaut rêver ensemble à un projet féministe de société où les différences ne poseraient pas de problèmes.

Et pendant ce temps là... Nos grands et petits frères refont et défont le monde, et décident **seuls** de ce que sera le Québec de demain.

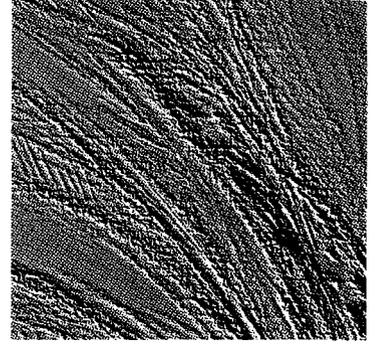


## Pouvoir et démocratie dans un Québec féminin pluriel

Par Céline Métivier, Christine Lemay, Guylaine Fortier, Claude Majeau, Yael Wojcik, Nadya Ladouceur, Louise Bienvenue et Julie Perreault

En prévision du Forum national des femmes «Un Québec féminin pluriel», un collectif d'étudiantes en sciences politiques et psychologie de la communication à l'UQAM s'est formé pour, d'une part, réfléchir sur les thèmes du pouvoir, de la démocratie et sur le rôle de l'éducation et, d'autre part proposer une vision radicalement progressiste de ces concepts. En voici des extraits.

Nos discussions se sont passablement attardées à préciser notre vision du pouvoir politique. Avec un peu d'imagination et beaucoup de travail pour y parvenir, ce dit pouvoir pourrait être un **organe de concertation et de coordination** plutôt que d'agir comme structure hiérarchique de domination. Ainsi, une instance nationale veillerait davantage au respect de droits collectifs, contenus dans une charte. Cette **charte**, discutée et votée par de petites collectivités (quartiers, villages, villes), délimiterait les balises générales à l'intérieur desquelles notre société devrait évoluer. **Cette société ne serait plus simplement un amalgame d'individus mais elle serait structurée en petites unités.** Ces



## L'opinion d'une lectrice

Par Ghila Benesty Sroka,  
directrice de  
*La parole mètèque*

*Seul le soleil a droit à ses tâches*

(Goethe)

J'ai repensé à une conversation téléphonique au cours de laquelle une amie a insisté pour que je vienne m'installer à New York.

New York - Jew York: pourrais-je vraiment trouver la paix dans cette jungle?

Si j'ai répondu avec scepticisme à son invitation, j'ai eu, depuis, le temps d'y repenser.

Il est de bon ton au Québec de ne jamais dire ce que l'on ressent: c'est le prix à payer pour être accepté par une majorité plus ou moins silencieuse. Mais moi, je suis loin de ressembler à cette masse muette: j'ai toujours dit haut et fort ce que j'avais à dire.

Alors que je lui énumérais au téléphone la liste des noms de tous ceux qui ont choisi de quitter définitivement le Québec, elle a réagi avec ironie: «Et toi, quand vas-tu te décider? Il faut absolument que tu viennes t'installer à New York, c'est une ville spécialement conçue pour des gens comme toi».

Même si son invitation semble la meilleure évasion en ces temps difficiles et pas seulement sur le plan économique mais sur le plan moral, je me demande: partir, est-ce la solution?

Plutôt que de profiter des bonnes paroles du Ministère des communautés culturelles et de «l'intégra-

communautés seraient la résultante d'une décentralisation du pouvoir et permettraient aux citoyens et citoyennes de développer un sentiment d'appartenance leur milieu. Fonctionnant selon les principes autogestionnaires, les petits ensembles humains offrirait la possibilité pour chaque individu de participer activement au développement socio-économique, politique et culturel du pays. Enfin, pour en revenir brièvement à l'instance fédérative ou de coordination, elle-ci serait, tout comme les exécutifs des communautés, **formée d'élu-e-s, révocables en tout temps.**

Malgré ce bref «rêve», des questions demeurent :

**comment s'assurer que les élu-e-s reste lié-e-s aux décisions locales?** Car, même s'ils et elles peuvent être démi-e-s de leurs fonctions en tout temps, la population, aussi restreinte soit-elle, ne peut être constamment rassemblée et en délibération.

**comment concevoir ces élections afin qu'elles débouchent sur une représentativité pluri-partite** en termes d'idées et égalitaire quant à la répartition selon les sexes ?

**comment éviter qu'un groupe d'intérêt** (économique, idéologique, religieux, ethnique, etc.), fort de son influence et de moyens d'action privilégiés, **arrose le pouvoir et étouffe une opposition?**

### Collectiviser le pouvoir

Notre approche s'appuie sur la conviction que **c'est en regroupant les gens au sein de petits ensembles humains qu'ils pourront réaliser leur pouvoir.** Par la suite, un pouvoir plus éparté sera possible. Cependant, il est inutile de se mettre la tête dans le sable pour ne pas voir que le pouvoir existe. Comment l'apprivoiser et l'acculturer de ses fondements patriarcaux? **Comment le subvertir suffisamment, le collectiviser, pour que les femmes acceptent d'y jouer un rôle et d'être élues par leur milieu?** Parce qu'encore aujourd'hui, se présenter à des élections ou à des postes de responsabilités place les femmes

en situation inconfortable. Autour de la table, les justifications de ce malaise fusent : l'évaluation des capacités fait peur, on n'aime pas se «vendre», on pense rapidement qu'il y a des personnes meilleures, notre éducation nous a appris l'altruisme plutôt que le leadership. Enfin, au risque de le redire, la confiance en soi, lorsqu'elle est développée, demeure fragile et la remise en question semble constante voire insécurisante.

### Éducation populaire

Comment se mettre en processus vers ces autres formes d'organisation? **L'éducation** est revenue à maintes reprises dans nos «jases». Sensibiliser, éveiller chez les individus le goût de prendre part au développement réel du Québec et pas seulement dans le but de former une nouvelle génération sont des objectifs incontournables. Mais il y a urgence : **il faut changer maintenant** ces structures inégalitaires et non représentatives. **L'éducation populaire** et permanente prend ici beaucoup de sens car elle **cherche à susciter de petits changements qui mènent, à long terme, vers une société plus démocratique.** Encore là, nous étions insatisfaites. Il nous est apparu essentiel que ce travail au quotidien soit soutenu par un **courant culturel.** Il faut que d'autres paroles, chansons, livres et revues laissent entendre un son de cloche différent du discours dominant des médias. Il ne s'agit pas d'un regard nostalgique, voulant recréer les années 70 mais il nous semble important de recréer une dynamique à la fois utopique et dynamisante, un courant où on saura trouver l'équilibre entre l'individu et le collectif.

Au terme de notre discussion, pouvons-nous affirmer que nous avons atteint nos objectifs? Oui et non... Prendre du temps pour s'attarder à ces questions qui sont souvent évacuées nous apparaît déjà comme une victoire. Ces échanges nous ont permis de préciser davantage ce que nous envisageons comme société véritablement démocratique et de voir les difficultés que ça implique au niveau pratique. Après que nous ayons tenté de définir le pouvoir et que nous nous soyons questionnées sur les limites de l'action

politique partisane, la nécessité de transformer en profondeur ce pouvoir, sinon de le subvertir, nous est apparue bien évidente. Toutes les stratégies envisagées impliquaient également un bouleversement des structures économiques. Mais déstabiliser cette immense machine qu'est le système économique apparaît comme une tâche tellement gigantesque, presque hors de portée. Nous avons ressenti une certaine frustration dans notre incapacité à déboucher sur des stratégies réelles d'action comme si nous étions encore bloquées au stade des «voeux pieux».

Pourtant, nous avons ressorti les grandes lignes de ce qui nous apparaissait essentiel dans la transformation sociale. D'abord, rallier à nos projets des gens qui semblent installés dans leur petit confort, non pas en les culpabilisant mais en tentant de toucher leurs intérêts; les questionner sur leurs aspirations et leurs conceptions de la vie et, en quelque sorte, **semer le doute.** Proposer d'autres valeurs que celles qui sont actuellement dominantes (et insatisfaisantes) et donner le goût de l'implication. Présenter la **militance comme un enrichissement personnel.** Pour ce faire, le **développement de lieux de créativité et d'échange culturel et social** nous semblait une excellente piste de départ. Il nous semble important également de **développer des liens entre toutes ces initiatives locales trop souvent isolées.** Des réseaux mieux organisés pourraient favoriser l'émergence de ces valeurs alternatives. Ce serait un encouragement pour les militantes souvent épuisées et une façon de donner un sens plus global aux divers projets locaux. La stimulation que représente un projet de société alternatif concret semble la clé d'une grande participation.

tion» (MCCI), je me demande s'il ne serait pas plus juste de m'adresser au gouvernement de Robert Bourassa, à son ministère de la «désintégration» pour être exacte, afin qu'il finance toutes les soirées d'adieu que j'ai organisées pour mes amis, ceux qui ont préféré partir sans dire un mot.

Si cet article semble sortir tout droit d'un placard aux secrets, sachez que chacun dans sa singularité apporte sa propre interprétation de l'intégration et de l'assimilation.

Pour mieux explorer ces valeurs tant subjectives que relatives, j'ai choisi de faire un long voyage dans ma mémoire, un aller-retour en quelque sorte sur des notions que nous avons trop facilement apprises à accepter.

### **Le droit naturel à la différence**

Pour Claude Jasmin: est raciste celui qui ne lui ressemble pas.

Souvenons-nous du problème à Outremont quand les Hassidim furent les victimes des «nationaux». Malgré tout ce qui a pu être dit ou écrit, l'antagonisme n'existe pas entre les Québécois pure laine et les métèques, mais bien entre le poids social de la tradition et les moyens de la modernité.

### **Métèque/pure laine: un couple en mal d'amour**

La ressemblance est la nouvelle tarte à la crème que le MCCI veut nous faire avaler. Quand comprendra-t-on ici que le prix à payer pour la survie est souvent l'autarcie?

### **Le monopole de la ressemblance**

Il faut cesser d'opposer les Québécois aux immigrants. Les Hassidim d'Outremont ou les Indiens du Canada ont tout à fait le droit d'exercer leurs différences, toute tentative de négation de ce droit est un acte raciste.

### **Minorité visible**

Encore une notion inventée par le MCCI. Pour mieux régner, il faut diviser. À quand les droits des minorités audibles?

### **Racisme, xénophobie: le rejet de l'autre**

L'autre jour chez Bell Canada, on m'a clairement répondu que l'on ne plaçait pas de publicité dans les médias ethniques. Faut-il donc leur rappeler que c'est nous les immigrants qui faisons la richesse de cette entreprise? Lorsque je compare mes factures avec celles de mes camarades québécois, je constate que les leurs ne représentent qu'une fraction des miennes!

### **Qui dicte la marche à suivre?**

Au pays de la récession, la médiocrité est reine. Pour ne prendre qu'un exemple, la Corporation du 350e a préféré dépenser ses millions en une myriade de projets plus insignifiants les uns que les autres plutôt que de créer un événement majeur et inoubliable qui aurait redonné à Montréal le lustre apparant du succès.

Nos dirigeants et nos intellectuels se devraient d'être les phares de notre société: loin d'illuminer les chemins de notre avenir, ils ne font que s'aveugler mutuellement.

### **Le courage intellectuel de s'interroger**

Se remettre en question est le prix à payer pour ne pas être complice de la bêtise.

### **Le droit à la critique**

La critique n'existe pas au Québec. Il suffit de lire les pages «culturelles» de la presse quotidienne pour s'en rendre compte. Il n'y a pas de conscience de l'Histoire dans la critique. Celle-ci brille par son absence. La censure, elle, opère dans le silence le plus absolu.

### **Tolérance, démocratie: inflation verbale**

Dans la société québécoise, a-t-on tout oublié ou rien appris?

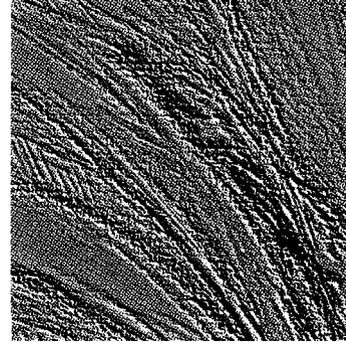
### **Y a-t-il encore des féministes au Québec?**

«Polytechnique 6 décembre», c'est le titre d'un recueil d'articles et de lettres publiés au Québec. De l'aveu même de la responsable de ce recueil, «il fallait faire vite, battre le fer pendant qu'il était chaud». Le féminisme est-il une révolution du dimanche au Québec?

Non, ceci n'est pas la liste d'une recette de pâtisserie: la réflexion ne fait que commencer. L'écrivain qui manque d'imagination peut dire des vérités cruelles. La vérité est toujours blessante mais elle vaut la peine d'être dite. Il n'y a pas cependant lieu de s'alarmer outre mesure. Après tout, l'avenir est encore vierge.

1992 sera une année décisive dans ma vie. Rester ou partir? Mon article n'est qu'une longue interrogation: «l'important, ce sont les questions et non les réponses», dit le Talmud. À défaut de trouver des réponses, je continuerai à soulever de nouvelles interrogations.

Je tiens cependant à affirmer avec conviction que le peuple québécois est capable d'assurer sa survie tant intellectuelle que physique en se constituant en nation libre sur sa terre: le Québec.



## **Bilan et perspectives sur la représentation politique des femmes au Québec**

Par Chantal Maillé

Peut-on, à l'heure actuelle, parler d'une représentation politique de femmes, soit d'une représentation qui défende dans les réseaux politiques les intérêts des femmes? Dans ce texte, je soutiendrai que la représentation politique des femmes au Québec a été jusqu'à ce jour le fruit des actions du mouvement des femmes. C'est ce réseau, davantage que la venue d'une première génération de femmes élues en politique active, qui a permis aux Québécoises de faire des gains significatifs en matière de droits. Avec l'arrivée de féministes en politique, tout récemment, la représentation politique des femmes est en train de se réorganiser et il nous faut, dans notre projet féministe de société, prendre cette donnée fort importante en considération.

Aborder la question de la représentation politique des femmes signifie l'acceptation du principe qu'il est possible de représenter politiquement les intérêts des femmes parce que ces dernières partagent une communauté d'intérêts. Les femmes, ici et ailleurs, forment un groupe qui, outre l'appartenance à un sexe biologique commun, peut avoir des caractéristiques hétérogènes quant à d'autres aspects. On peut

néanmoins présumer de l'existence de cette communauté d'intérêts chez les femmes. Sur la base de l'existence de cette communauté d'intérêts, on peut aussi défendre que les femmes en sont maintenant arrivées à l'étape du développement d'un projet politique qui leur convienne. Cela suppose de représenter en même temps les intérêts communs des femmes en tant que genre et les intérêts divergents des femmes en tant qu'individues appartenant à une multitude de réalités.

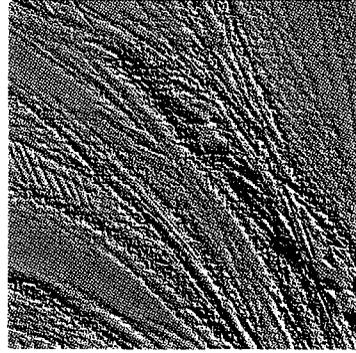
Sur quoi repose la présomption de l'existence d'une communauté d'intérêts chez les femmes? Il est difficile de répondre à une telle question. Mais ne pas croire à l'existence de cette communauté d'intérêts suppose que le féminisme comme pratique politique n'est plus possible. Néanmoins, cette assertion est de plus en plus critiquée et rejetée par plusieurs courants dans le féminisme américain et par les approches post-modernistes de la question, lesquelles remettent en cause l'existence de cette communauté d'intérêts chez les femmes. On proclame haut et fort la mort de la femme universelle.

Ceci étant posé, comment devient-il possible de penser un projet féministe de société qui tienne compte des intérêts multiples des femmes? Tout d'abord, peut-être faut-il commencer par dire qu'il n'y a rien de remarquable et surtout d'insupportable dans le contexte du débat sur la souveraineté du Québec de faire l'exercice de définir un projet qui soit le reflet de nos préoccupations et de nos priorités en termes d'agenda politique. Par ailleurs, n'est-ce pas troublant de faire le constat que l'exclusion des femmes comme interlocutrices lors des présentes négociations constitutionnelles ne soit pas vue comme un problème de première importance par les acteurs dans ce dossier? Je crois que s'il en est ainsi, c'est largement parce que les femmes ne forment pas un groupe politiquement organisé comme tel. Si elles l'étaient, elles deviendraient incontournables. Mais l'idée d'avoir à inclure les femmes est déstabilisante car cela ouvre une porte sur l'inconnu: si les femmes peuvent exprimer leurs revendications constitutionnelles, que vont-

elles demander? Et ces demandes ne viendront-elles pas briser l'équilibre déjà précaire dans le jeu des acteurs? Quel désordre verra-t-on émerger de l'addition de cette nouvelle force politique?

Les femmes doivent s'organiser actuellement pour formuler un projet politique qui tourne autour de leurs problèmes et de leurs intérêts (aussi multiples soient-ils). Ce projet peut-il être compris à l'intérieur des institutions existantes ou suppose-t-il de revoir ces institutions? Il y a beaucoup de critiques à formuler à l'égard du concept de *représentation* que l'on trouve au coeur de notre système politique, inspiré par les valeurs dominantes de la démocratie libérale. Ce système, à l'heure actuelle, représente bien inégalement l'ensemble des groupes d'intérêt que l'on retrouve dans la société québécoise. En ce moment, il faut travailler dans notre projet féministe de société à modifier les modes de représentation de façon à inclure le plus possible les voix qui se font entendre dans notre société. Les femmes gagneront d'une telle stratégie de devenir un groupe qui aura voix au chapitre.

Concrètement, cela peut vouloir dire de changer le mode de scrutin pour y inclure des mécanismes plus directs tels le référendum sur tous les sujets d'importance. On peut aussi penser à une représentation proportionnelle qui donne à un parti un nombre de sièges proportionnel au pourcentage de voix obtenues. Dans un tel contexte, il serait possible de penser à un parti des femmes, comme il en existe un en Islande, avec un succès politique réel. Ce parti a obtenu au cours des années 80 la balance du pouvoir au parlement, ce qui lui assurait de pouvoir faire passer une partie de son programme électoral, résolument féministe. Je ne fais ici qu'ouvrir la porte à une réflexion sur cette idée de représentation politique des femmes. Il nous faut profiter de l'occasion qui nous est actuellement offerte pour assurer notre place dans la gouvernance de la cité.



## L'Alliance des femmes, parti féministe islandais

Par Michelle Duval

En mars 1988, Kristin Halldorsdottir, députée au parlement islandais sous la bannière de l'Alliance des femmes, était invitée à Ottawa par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme lors du colloque sur les femmes et le pouvoir. Je reprendrai ici quelques extraits de l'allocution qu'elle a alors prononcée pour présenter son parti, un parti féministe, le seul au monde à détenir une proportion aussi importante de sièges dans un parlement. Sans pouvoir reproduire au Québec l'expérience islandaise à cause des particularités du système électoral, nous pouvons tout de même nous en inspirer sur la scène politique pour imaginer des façons d'imposer sur la scène politique notre vision féministe.

### La vie parlementaire en Islande

L'Islande est un petit pays. On y compte environ 250,000 habitants, qui réussissent à former une nation très moderne: niveau de scolarité élevé, absence d'analphabétisme, forte espérance de vie et plus bas taux de mortalité infantile au monde. Devenue république en 1944, l'Islande fonctionne comme démocratie parlementaire. Établi en 930, ce parlement est le plus vieux du monde.

Le pays est subdivisé en huit circonscriptions qui élisent un total de 63 députés. Avant les élections, chaque parti ou mouvement politique dresse sa propre liste de candidats dans chaque circonscription et détermine l'ordre des candidats sur la liste. Plus un parti obtient de

votes, plus il a de candidats au parlement. Lors du décompte, les votes sont calculés pour l'ensemble aussi bien que pour la circonscription dont ils émanent. Ainsi, lorsque les votes obtenus par un candidat dans une circonscription ne suffisent pas à le faire élire, ils peuvent être utilisés par d'autres candidats dans d'autres circonscriptions. De cette façon, de petits groupes parviennent à être représentés sur la scène politique.

En 1988, il y avait sept partis ou mouvements politiques représentés au parlement. Le gouvernement était formé d'une coalition de trois partis, alors que les autres partis, dont l'Alliance des femmes avec six députées, étaient dans l'opposition.

### Les listes de candidates

Dès le début du siècle, un peu après avoir obtenu le droit de vote, les Islandaises ont présenté des listes distinctes de candidates aux élections municipales et nationales. Les femmes inscrites sur ces listes reçurent un bon accueil au début, et certaines d'entre elles se sont fait élire aux conseils municipaux et une au parlement. Ces femmes se retrouvèrent toutefois complètement isolées parmi les hommes avec lesquels elles étaient appelées à travailler, et elles ne reçurent pas vraiment d'appui de la part des femmes qui les avaient élues. Ces pionnières s'étaient organisées principalement pour faire reconnaître leurs droits, sans avoir vraiment de programme électoral. Elles croyaient que les caractéristiques culturelles propres aux femmes leur permettraient de pouvoir contribuer de façon spéciale au gouvernement et elles ne remettaient pas en question la structure de base de l'autorité dans la société. Isolées et sans appui, elles durent rallier les rangs des partis politiques existants, et les listes de femmes disparurent.

En 1982, lors des élections municipales, les femmes décidèrent de présenter à nouveau des listes de candidates à Reykjavik, la capitale, et dans une autre localité. Deux candidates à chaque endroit furent élues. Plus tard au cours de la même année, certaines femmes commencèrent à songer aux élections nationales du printemps suivant. Suite à des assemblées publiques, il fut décidé de présenter des listes de candidates dans trois circonscriptions totalisant près de 75% de l'électorat du pays. Trois

candidates furent élues. En 1987, lors des élections nationales suivantes, leur nombre doubla, permettant à l'Alliance des femmes de détenir 10% des sièges au parlement.

### **Pour une décentralisation du pouvoir**

Si les femmes ont décidé de former des listes distinctes plutôt que de s'intégrer à un parti politique existant, ce n'était pas simplement pour faire élire davantage de femmes au parlement. Elles ne visaient pas un objectif numérique mais étaient porteuses d'une nouvelle vision de société. Elles élaborèrent alors un programme politique proposant de nouvelles valeurs et perspectives, résolument féministes. Ne se limitant pas à revendiquer l'égalité entre hommes et femmes, l'Alliance des femmes veut transformer la société en profondeur; elle conteste le système actuel de l'autorité, les valeurs sur lesquelles il s'appuie et l'ordre de priorités qui le régit. Ce parti vise à réduire au minimum la centralisation de l'autorité afin que les pouvoirs économiques et administratifs passent des institutions centrales aux individus, permettant ainsi aux gens d'avoir plus d'influence sur leur propre vie et le milieu environnant.

Reposant sur le partage et la répartition des pouvoirs, les méthodes de travail des membres du parti correspondent à cet idéal de renouvellement de la démocratie. L'action se fait essentiellement à la base, contrairement aux partis politiques traditionnels. La structure n'est pas hiérarchique et il n'y a pas de chef de parti, au grand désarroi de la presse et des médias qui ne cessent de chercher qui dirige. Les élues parlementaires ont établi une sorte de roulement pour les principales tâches à accomplir, aussi bien à l'intérieur du parti qu'à l'extérieur. Certaines questions particulières sont étudiées en petits groupes ou comités pendant six ou huit mois à la fois. Lorsque le gouvernement présente un nouveau projet de loi, les députées essaient de le renvoyer à des femmes qui, à leur avis, s'intéressent à la question ou connaissent le sujet. Ces petits groupes donnent également aux députées des idées à présenter au parlement.

Lorsque les élues sont invitées à faire des présentations publiques, elles se répartissent le travail non seulement entre elles, mais avec d'autres femmes qui peuvent jouer

ce rôle. A l'occasion, elles cèdent à leurs substituts leur siège au parlement, autant pour alléger leur tâche que pour mieux répartir les pouvoirs, évitant ainsi de devenir des politiciennes professionnelles. C'est pour cette dernière raison que les membres de l'Alliance des femmes ont décidé que leurs représentantes ne devraient pas siéger au parlement plus de six ou huit années consécutives.

De telles méthodes de travail ont été mises en doute, surtout au début. Certains – principalement des hommes entre deux âges qui détenaient quelque pouvoir – les jugeaient puériles, voire ridicules, ce qui les amena à dire que les députées de l'Alliance des femmes n'étaient pas de vraies politiciennes. Mais ces dernières passèrent outre à ces critiques, estimant très important d'établir leurs propres règles et de déterminer leurs propres méthodes de travail, règles et méthodes devant être favorables aux femmes. Elles attribuent en effet la faible représentation des femmes en politique non pas aux carences des femmes mais au mode actuel de fonctionnement du système politique déterminé par les hommes, en fonction des hommes. Et elles refusent que les femmes soient obligées de se comporter en hommes pour être admises dans l'arène politique.

### **Le programme**

Pour élaborer leur programme lors des élections de 1987, les membres de l'Alliance des femmes de tous les coins du pays se sont réunies plusieurs fois. Elles ont travaillé en petits groupes, chaque groupe traitant d'une question particulière, puis elles ont décidé de la politique générale à suivre. L'ensemble des décisions fut coordonné par un plus petit groupe qui mit la dernière main au manuscrit et le retourna aux circonscriptions pour approbation.

Le programme touche toutes les grandes questions, et non seulement les strictes questions dites «de femmes». Toutefois, la politique du parti est élaborée du point de vue des femmes, dans une optique féministe.

Les députées de l'Alliance des femmes déplorent le fait de ne pas pouvoir débattre suffisamment au parlement des sujets qui leur tiennent à cœur. Elles disent:

*«Si vous n'y prenez garde, vous constatez que vous passez la plupart de votre temps à alimenter les initiatives des autres plutôt que les vôtres propres. Vous passez des semaines et des mois à parler d'économie, de pêche, d'agriculture, à peser le pour et le contre de l'industrie lourde, et pourtant, des gens viennent vous reprocher de ne parler que de garderies. En fait, nous aurions aimé parler bien plus des garderies.»*

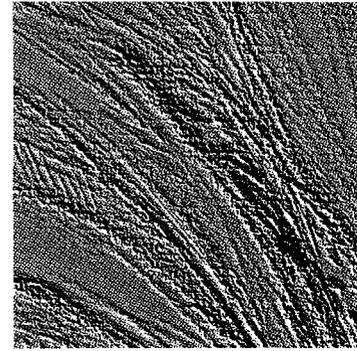
Elles ont quand même réussi à déposer leurs propres projets de loi sur une foule de questions, même si elles ont surtout mis l'accent sur celles qui étaient jusque là négligées, à savoir les questions se rapportant directement à la condition des femmes et des enfants, à la santé et à l'éducation, à l'environnement, à la paix et au désarmement.

Approchées par deux autres partis pour faire coalition avec eux dans le but de former le gouvernement au lendemain des élections de 1987, les députées de l'Alliance des femmes ont refusé parce que ces deux partis n'étaient pas disposés à satisfaire leur principale demande, à savoir ajuster au coût de la vie le salaire des travailleurs les moins rémunérés, qui sont majoritairement des femmes. Elles estiment par ailleurs qu'elles ont de meilleures chances de conserver leurs méthodes de travail et de rester fidèles à leurs idéaux en étant dans l'opposition plutôt que minoritaires au sein d'une coalition.

Fortes du succès de leur expérience politique, elles font le constat suivant, valable pour tous les pays, indépendamment du système électoral:

*«Si nous, les femmes, nous voulons survivre au sein du système politique actuel par nos propres mérites, de façon à le transformer ou, tout au moins, à l'influencer, nous devons nous appuyer les unes sur les autres. Nous devons croire en notre capacité et en celle des autres femmes, et nous devons travailler de concert.»*

Croire en nos capacités, unir nos forces et rester fidèles à nos convictions et à notre spécificité afin d'imposer sur la scène politique notre projet de société, tel est l'enseignement que nous pouvons tirer de l'expérience de l'Alliance des femmes en Islande.



## **Une Assemblée nationale à représentation proportionnelle?**

Par André Bernard

*(Ce texte avait été promis par André Bernard aux participantes du cours sur la formation des formatrices offert par la FFO à ses membres à l'automne 1991.)*

Il y a maintenant plus de 25 ans que plusieurs parlementaires du Québec suggèrent de remplacer le mode de scrutin traditionnel en vigueur par un mode de scrutin qui donnerait à chaque parti une députation proportionnelle à sa part du vote populaire.

L'idée d'adopter au Québec ce qu'on appelle la *représentation proportionnelle* a germé à la suite des élections provinciales de 1966 qui ont donné une majorité des sièges à l'Union nationale alors que le Parti libéral avait obtenu 7 pour cent de plus de votes (Union nationale, 41 pour cent des voix, 57 sièges; Parti libéral, 47 pour cent des voix, 50 sièges). Les résultats de ces élections ont révélé, comme ceux des élections de 1944, que le mode de scrutin uninominal majoritaire peut donner et donne souvent le pouvoir exécutif à un parti qui n'a pas l'appui de la majorité de l'électorat.

La représentation proportionnelle est censée éviter une telle situation, qui contredit l'esprit de la démocratie: avec la *proportionnelle*, les risques de voir le pouvoir exécutif exercé par un parti ou une coalition qui ne bénéficie pas

e l'appui de la majorité dans l'électorat sont presque éliminés.

C'est en raison de cet avantage majeur de la représentation proportionnelle, et en raison de nombreux autres arguments, que plusieurs démocraties parlementaires ont adopté la représentation proportionnelle pour l'élection de leurs parlementaires. Les exemples les plus connus sont les suivants: le Sénat fédéral de l'Australie est élu à la *proportionnelle*, la Chambre basse fédérale de l'Autriche l'est également, comme le Sénat et la Chambre des représentants de Belgique, le Parlement du Danemark, le Parlement de Finlande, la Seconde chambre de Hollande, le Parlement de l'Islande, la Chambre basse de l'Irlande, le Parlement (Knesset) d'Israël, la Chambre basse de l'Italie, la Chambre basse du Luxembourg, le Parlement de Norvège, la Chambre basse fédérale d'Allemagne, le Parlement de Suède et, enfin, la Chambre basse fédérale de Suisse. Il y a, en plus de ces exemples plus connus, des quantités d'autres territoires dont les *assemblées* sont élues à la *proportionnelle*.

La représentation proportionnelle peut être réalisée soit dans le cadre d'une formule compensatoire (choix qui a été fait en Allemagne), soit dans le cadre de ce qu'on appelle des *circonscriptions plurinominales*, c'est-à-dire des circonscriptions représentées par plusieurs parlementaires à la fois. La formule compensatoire consiste à réserver un certain nombre de sièges de l'Assemblée pour les distribuer aux partis de manière à assurer que chacun obtient finalement une proportion de la députation totale égale à sa proportion des appuis électoraux. Selon la formule compensatoire, reconstruite par plusieurs parlementaires du Parti québécois dès 1970, il y a, à côté des parlementaires qui représentent des circonscriptions uninominales, une circonscription uninominale est représentée par une seule personne), des parlementaires qui représentent l'ensemble de la population qui a appuyé leur parti. Cependant, malgré son intérêt, la formule compensatoire n'est pas la formule préférée.

La formule préférée par les pays qui ont adopté la représentation proportionnelle, c'est celle des *circonscriptions plurinominales*. Le nombre de sièges accordé à chacune des circonscriptions plurinominales peut cependant varier. Plus il y aura de sièges dans chaque circonscription, plus la proportion des sièges obtenue par un parti sera voisine de sa proportion de l'appui populaire. À la limite, il est possible d'imaginer une circonscription unique pour la totalité des sièges de l'assemblée: c'est le choix qui a été fait en Hollande (les 150 sièges de la Seconde chambre, qui est la chambre élue, y sont en effet distribués aux partis en proportion des votes obtenus par chacun dans l'ensemble du pays); même chose pour le Knesset en Israël. La Hollande et Israël font cependant exception car, dans la plupart des pays qui ont adopté la représentation proportionnelle, les circonscriptions plurinominales correspondent à des «régions», «territoires», «provinces» ou «départements».

Le nombre des circonscriptions plurinominales peut varier tout autant que le nombre de sièges par circonscription: le choix à faire dépend des particularités du pays. En Autriche, par exemple, chaque province forme une circonscription et le nombre des sièges par province varie selon la population de la province (avec une moyenne de 20 sièges par province). En Belgique, c'est différent: il y a là 7 sièges par circonscription, en moyenne, tout comme au Danemark, en Norvège et en Suisse. Le nombre moyen de sièges par circonscription est plus élevé en Italie (21 en moyenne), en Finlande et au Luxembourg (13 en moyenne) ou en Suède (11 sièges en moyenne). Il est plus faible en Irlande (4 sièges par circonscription en moyenne).

En 1984, au Québec, la Commission de la représentation présidée par le directeur général des élections, Me Pierre-F. Côté, a recommandé à l'Assemblée nationale d'adopter la représentation proportionnelle. Cette commission a suggéré aux parlementaires du Québec le regroupement des circonscriptions uninominales de l'époque en 22 ou 24 circonscriptions territoriales plurinominales (22 ou 24, car la commission

proposait deux options). Avec 125 sièges et 22 circonscriptions, il y aurait eu une moyenne de 5 sièges par circonscription territoriale, certaines en ayant moins que 5, d'autres, davantage.

La recommandation de la Commission de la représentation n'a pas été retenue par le gouvernement de l'époque, qui vivait une période difficile...

Si cette recommandation avait été retenue, le Québec aurait, de l'avis des Commissaires, progressé sur la voie de l'idéal démocratique. La représentation proportionnelle, en effet, est incontestablement plus démocratique que le scrutin uninominal puisqu'elle réduit les inégalités de représentation alors que le scrutin majoritaire amplifie la représentation parlementaire d'un parti aux dépens d'autres partis, allant même jusqu'à priver de fortes proportions de l'électorat de toute représentation parlementaire. La représentation proportionnelle est égalitaire; le scrutin uninominal ne l'est pas.

Parce qu'elle est égalitaire, la représentation proportionnelle contribue à assurer la présence, dans une assemblée parlementaire, des diverses tendances significatives qui s'expriment dans l'électorat. De la sorte, les décisions autoritaires des membres de l'exécutif peuvent être davantage dénoncées qu'elles ne le sont généralement dans les assemblées formées avec le scrutin majoritaire, assemblées dans lesquelles, souvent, les partis minoritaires sont outrageusement sous-représentés. De ce point de vue, on peut dire que la représentation proportionnelle favorise l'élaboration des décisions gouvernementales plus respectueuses des diverses tendances présentes dans l'électorat. Elle tend à soutenir une conception consensuelle de la démocratie alors que le scrutin uninominal favorise la domination du parti le plus fort.

La représentation proportionnelle présente quantité d'avantages par rapport au scrutin uninominal, ce qui explique pourquoi tant de pays démocratiques l'ont adoptée. L'un de ces avantages doit être souligné de façon particulière: c'est l'avantage que présente la

possibilité donnée aux fidèles d'un parti de choisir, lors du scrutin, parmi la liste des personnes qui sont candidates de ce parti dans leur circonscription, celles qui, à leur avis, devraient obtenir les sièges attribués à ce parti. Cet avantage particulier de la représentation incite à constituer des listes comportant plusieurs candidates, éventuellement autant de candidates que de candidats. Quel contraste par rapport à ce qui se passe dans une circonscription uninominale!

Cependant, malgré ses avantages par rapport au scrutin uninominal, la représentation proportionnelle n'a pas plu aux autorités dans des pays comme le Royaume-Uni, le Canada ou les États-Unis. De leur point de vue, la proportionnelle a un inconvénient majeur: elle risque de leur faire perdre le pouvoir qu'elles exercent actuellement sans l'appui d'une majorité de l'électorat. En effet, rare sont les gouvernements qui, dans ces pays, ont l'appui d'une vraie majorité électorale.

Par ailleurs, dans ces pays dont les autorités se méfient de la représentation proportionnelle, il y a des minorités identitaires que le scrutin uninominal prive d'une représentation parlementaire proportionnelle à leur importance numérique. Qu'arriverait-il aux autorités d'aujourd'hui si la représentation proportionnelle était adoptée et permettait aux partis qui s'appuient sur le vote des minorités d'obtenir des sièges parlementaires en nombre équivalent à leur force électorale?

La conséquence de la représentation proportionnelle sur la représentation parlementaire des minorités n'a pas effrayé les autorités des pays qui l'ont adoptée. Dans ces pays, on juge généralement qu'il est «démocratique» d'assurer la représentation parlementaire «distincte» et «proportionnaliste» des minorités, si le vœu de leurs membres est d'en avoir une.

De toute façon, avec la représentation proportionnelle, les autorités ne peuvent plus envisager de «gouverner sans partage». En effet, la représentation proportionnelle met un terme au système de grosses majorités parlementaires d'un seul parti, que permet le

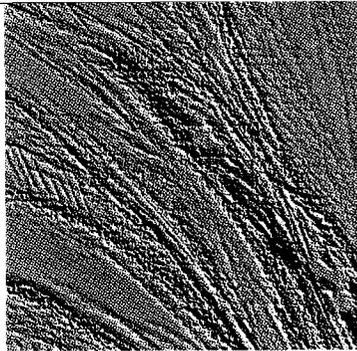
scrutin uninominal (cela est vu comme un inconvénient de la proportionnelle par les personnes qui préconisent de grosses majorités, lesquelles permettent un «gouvernement fort et stable»). Dans un régime de représentation proportionnelle, pour exercer le pouvoir exécutif, l'oligarchie dirigeante d'un parti politique doit tenir compte davantage des «autres».

Tenir davantage compte des «autres», n'est-ce pas plus démocratique?

Au Québec, comme au Canada, le scrutin uninominal ne pourra sans doute pas être remplacé tant que prévaut la conception de la démocratie qui s'est imposée jusqu'ici. L'adhésion de la majorité à une conception consensuelle ou proportionnaliste de la démocratie est sans doute le prérequis de la représentation proportionnelle.

Les populations de plusieurs pays ont déjà progressé dans cette voie. Il est logique d'imaginer que la population du Québec progressera de la même façon à son tour.

*(André Bernard est professeur au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal et auteur avec Louis Massicotte du livre intitulé Le Scrutin au Québec: un miroir déformant (Montreal, Hurtubise HMH, 1985).)*



## Idola Saint-Jean, notre contemporaine

Par Diane Lamoureux

Idola Saint-Jean (1880-1945) est un peu sortie de l'oubli lors des célébrations du cinquantième anniversaire de l'obtention du droit de vote par les Québécoises. Si cette occasion a permis de mettre en lumière son rôle dans le mouvement suffragiste au Québec, on ne doit pas réduire son activité sociale et politique à la seule revendication du droit de vote. Certes, elle a été de tous les combats dans ce domaine: en 1922, elle fait partie de la première délégation Comité du suffrage provincial auprès du Premier ministre Taschereau, Comité dont elle sera durant quelques années la secrétaire; en 1927, lassée de l'inaction de ce même Comité, elle fonde sa propre organisation, l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec, qui jouera un rôle important dans le mouvement suffragiste québécois. Cependant, si Idola Saint-Jean nous apparaît plus contemporaine que d'autres féministes de l'époque, ce n'est pas tant pour ses positions suffragistes que pour sa vie de femme autonome, sa pensée politique démocratique et sa conception militante du féminisme.

Avant d'aborder ces divers thèmes, il importe aussi de souligner qu'Idola Saint-Jean n'a pas été étrangère au mouvement de valorisation des Francophones au Québec. Sa vie professionnelle a été consacrée à la défense et à l'enrichissement de la langue française et ce, tant dans ses cours de diction à l'Université

McGill que dans ceux qu'elle a dispensés bénévolement au Monument national, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste. Dans ce domaine également, alors que nous devons réfléchir à la place des femmes dans un éventuel Québec souverain, Idola Saint-Jean s'avère pertinente pour nos débats actuels.

### Une femme autonome

Cible favorite des quolibets des adversaires du suffrage, Idola Saint-Jean l'a été principalement parce que son mode de vie dérangeait les élites politiques et cléricales. Célibataire et gagnant sa vie en travaillant, Idola Saint-Jean semblait incarner à elle seule la menace que le féminisme faisait peser sur la famille patriarcale. Contrairement à Marie Gérin-Lajoie ou à Thérèse Casgrain, par exemple, elle ne jouissait ni de la relative impunité ni de la caution que représentait le statut d'épouse et de mère de famille; elle n'avait aucun mari susceptible de demander des comptes ou des réparations sur les insultes publiques qui lui étaient faites. Aussi en a-t-elle pris plus que son lot, devenant en quelque sorte la «harpie» du féminisme.

Pour nous cependant, l'image peut s'avérer très différente. Idola Saint-Jean peut représenter une de ces «femmes modernes» des années 30. Célibataire, elle échappait aux deux grands destins que la société de l'époque réservait aux femmes, à savoir le mariage ou l'entrée en religion. Gagnant sa vie, elle échappait à la tutelle personnelle d'un homme, d'autant plus qu'elle était orpheline de père. Enfin, elle représentait un monde urbain, avec les possibilités que cela recèle d'échapper à l'encadrement normatif des pouvoirs institués. Bref, elle était une femme indépendante.

### Une pensée politique démocratique

Si l'on aborde maintenant les idées politiques d'Idola Saint-Jean, il importe de mentionner qu'elle a d'abord et avant tout été une féministe dont le point de vue l'autorisait à penser l'ensemble de la vie politique et sociale. Dans cette optique, la revue qu'elle a fondée et dont elle a assumé

l'essentiel de la rédaction, La Sphère féminine, était loin de se limiter aux «sujets spécifiquement féminins». Si elle revendiquait l'égalité politique, juridique, économique et sociale pour les femmes, c'est d'abord et avant tout parce qu'elle croyait en la valeur de la démocratie et de la justice sociale.

La démocratie lui apparaissait comme le seul système politique susceptible de faire place aux revendications des groupes sociaux discriminés. Si elle a mis tant d'énergie au service du suffrage féminin, c'est qu'il semblait impensable qu'un groupe social soit exclu du pouvoir politique. Elle y voyait autant un facteur de déstabilisation sociale qu'une entorse inacceptable aux principes démocratiques. Être dépourvue de droit dans un Etat de droit représentait pour Idola Saint-Jean la négation même de son existence.

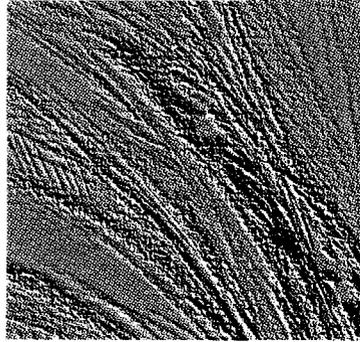
Toutefois, si la démocratie est le système politique le plus souhaitable, c'est principalement parce que cette démocratie est un prérequis à une plus grande équité entre les diverses composantes de la société. C'est par le jeu démocratique que les groupes discriminés peuvent obtenir justice et améliorer leur situation sociale. C'est pourquoi elle a été solidaire du mouvement gréviste des midinettes ou de la syndicalisation des institutrices rurales. C'est pourquoi également elle s'est battue pour des modifications au statut juridique des femmes mariées ou pour leur droit à disposer en propre du revenu de leur travail.

### Une conception militante du féminisme

Si les éléments évoqués ci-dessus suffisent à faire d'Idola Saint-Jean notre contemporaine, elle l'est encore plus dans sa conception du féminisme comme un combat. Contrairement à certaines, elle n'a jamais pensé qu'il suffisait que les femmes formulent leurs revendications pour que les pouvoirs publics y satisfassent. Au contraire, elle a toujours estimé qu'il faudrait se battre avec acharnement, sans se laisser décourager par l'ampleur de la tâche à accomplir.

En outre, elle n'a jamais estimé qu'il fallait quémander sur le ton de la politesse et de l'humilité qui, semble-t-il, convient si bien aux hommes. Pour elle, il fallait exiger! Car les revendications des femmes ne constituent pas une faveur, mais bien un dû! Et comme dans tout combat, il ne faut pas se complaire dans la répétition des mêmes moyens d'action mais faire preuve d'imagination politique; c'est pourquoi elle n'hésite pas à se présenter aux élections fédérales de 1930, sur une plate-forme politique explicitement féministe, pour faire avancer la cause suffragiste au Québec.

Il est bon de se remémorer l'action de celles qui nous ont précédées. Cela nous permet de comprendre où nous venons et l'ampleur du chemin parcouru. Cependant, cela doit également nous donner le courage d'entreprendre les luttes qui nous échoient. Le plus grand honneur que nous puissions rendre à Idola Saint-Jean, c'est de continuer son combat.



## Demain plus que jamais, la FFO doit rester un groupe de pression efficace et vigilant

Par Evelyne Tardy

Les typologies quelles qu'elles soient sont toujours d'une certaine façon réductrices. Caractériser un groupe ou un organisme de groupe de service ou de groupe de pression n'exclut pas qu'un groupe de service fasse également des pressions et vice versa. La Fédération des femmes du Québec depuis sa création en 1966 s'est d'abord et avant tout caractérisée par des pressions adressées le plus souvent au gouvernement provincial, mais pas exclusivement.

Depuis 1966, la FFO n'a cessé de revendiquer des droits pour les femmes du Québec. Il y a peu de commissions parlementaires touchant à la vie des femmes qui ne se soient tenues sans que la FFO présente un mémoire étoffé sur ce que réclamaient les Québécoises.

Avec un financement fédéral et provincial très précaire à l'instar de tous les groupes de femmes du Québec, la FFO n'a jamais hésité à dénoncer les pratiques gouvernementales, tant fédérales que provinciales, qui mettaient en péril les droits ou les acquis des femmes et à critiquer les mesures gouvernementales trop timides du Secrétariat à la condition féminine, par exemple.

Cette vigilance de la FFO et d'autres groupes de femmes a contribué à donner l'image d'un fémi-

nisme québécois très vivant, très progressiste dans de nombreux dossiers (féminisation, nom de naissance, retrait préventif, augmentation de la représentation des femmes dans des postes de pouvoir, etc.). D'autant plus que le Québec était, jusque dans les années 1970, très en deçà des autres pays comme la France ou l'Angleterre, (pour ne pas citer les Pays nordiques) en matière de droits des femmes.

### *Faisons-nous encore peur?*

Mais qu'advient-il de l'action de la FFO ces dernières années? Et surtout, qu'attendons-nous d'elle dans les années à venir?

Il est symptomatique que le dernier budget fédéral qui sabrait dans l'universalité des allocations familiales et qui annonçait clairement qu'il ne fallait plus compter sur un service subventionné de garderies tel que promis durant la campagne électorale conservatrice n'ait pas provoqué une levée de boucliers des membres de la FFO et de tout le mouvement des femmes.

Il est symptomatique que ce soit la journaliste Lysiane Gagnon qui dénonce la première des coupures dans le système de santé en ce qui a trait aux mammographies, examen préventif par excellence des cancers du sein, si mortels pour les femmes.

Il est symptomatique que... inutile d'en rajouter, vous les connaissez aussi bien que moi, ces reculs que nous subissons au nom d'une récession dite «mondiale»!

Comment expliquer ce manque de réaction? Autrefois, le Conseil du statut de la femme n'aurait pas hésité à alerter les groupes de femmes face à cette offensive de remise en question de nos acquis si péniblement arrachés. Aujourd'hui, le Conseil s'est recyclé dans la recherche et les colloques scientifiques. C'est peut-être plus *politically correct!*

Les groupes de service, eux, se débattent avec les conséquences du désengagement de l'État dans les domaines de la santé et des services sociaux et doivent consacrer une grande part de leurs énergies à se battre pour leur propre survie.

Quant aux groupes de pression comme la FFO, aux prises avec des problèmes de sous-financement chronique et des opérations qui grugent toute l'énergie de leur poignée de militantes actives (50<sup>ème</sup> anniversaire de droit de vote, forum sur la justice, projet féministe de société, forum national, etc.), ils arrivent difficilement à suivre l'actualité et quand ils réagissent, les médias font de moins en moins état de leurs prises de position. Or, le Conseil du patronat, la Chambre de Commerce, la Corporation des médecins, les groupes Pro-Vie, pour ne citer que ceux-là, eux continuent, plus que jamais, leurs pressions auprès des autorités.

Nous, paraît-il, nous vivons notre «post-féminisme». Nous ne faisons plus peur. C'est pourquoi on ne se gêne pas pour gruger nos acquis.

Nous reculons. Nous attendons peut-être la prochaine période de prospérité pour réclamer une amélioration de la situation des femmes comme si la récession ne touchait pas **aussi** et tout **particulièrement** les femmes.

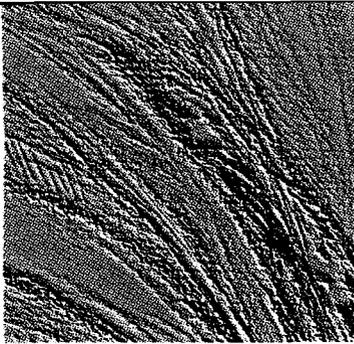
### *La FFO, une question de survie*

Qu'attendons-nous de la FFO? Qu'elle reprenne son bâton de pèlerin et qu'elle ne laisse rien passer. Qu'elle dénonce publiquement les retours en arrière de nos élus-e-s, les accrocs aux droits des femmes, les inégalités que subissent bon nombre de Québécoises et qu'elle mobilise les féministes autour de ses actions.

Qu'elle redevienne l'aiguillon des pouvoirs en place. Mais pour que la FFO joue pleinement ce rôle, il faut que nous nous impliquions plus **massivement** comme militantes féministes. A la FFO, le Comité d'éducation a besoin de bénévoles, le Comité des communications a besoin de bénévoles, le Comité d'action politique a besoin de bénévoles et les postes du C.A. doivent tous être occupés.

Les associations membres doivent s'engager elles aussi davantage si nous voulons que la FFO ne soit pas une coquille vide et réponde à nos attentes.

Là encore, c'est une question de survie!



## Souveraineté renouvelée

Par Germaine  
Vaillancourt, présidente  
de la FFO

Ce n'est pas sans intention que la Fédération a choisi d'appeler son atelier «**souveraineté renouvelée**». Renouvelée parce que pensée par des femmes pour les femmes.

Renouvelée surtout parce qu'elle n'implique pas l'allégeance à un parti politique mais uniquement la fidélité à la cause des femmes.

Il est inutile de rappeler l'histoire de la Fédération. Ses 26 ans d'âge prouvent largement que son rôle a toujours été prépondérant dans l'histoire des femmes au Québec.

Par contre, il est très important de prendre conscience, toutes autant que nous sommes, qu'il nous faut innover.

Nous sommes des femmes créatives, persévérantes, intelligentes et habituées à nous heurter souvent à l'incompréhension, à la ségrégation et au sexisme. Qu'à cela ne tienne, à nous d'innover, de laisser tomber les vieux modèles d'intervention et de prouver que lorsque nous parlons de projet féministe de société, il s'agit vraiment d'autre chose que d'une copie plus ou moins modifiée de ce qui existe déjà.

Certaines se sont étonnées de la prise de position de la Fédération en faveur de la souveraineté. Ces mêmes femmes ont-elles été étonnées autant lorsque le Mouvement Desjardins a adopté la même position? Et parlant du Mouvement Desjardins, ne pensez-vous pas que l'idée même d'un mouvement coopératif était absolument révolutionnaire au moment où on a commencé à la mettre en application? Pourtant, actuellement, ce Mouvement est l'un des plus solides au monde et fait l'envie de beaucoup.

Nous, associations et membres individuelles, formons une Fédération au sein de laquelle se trouvent nombre de talents certains connus, la majorité ignorés de la plupart. Laissons aller notre imaginaire, pensons «féminin» et «pluriel», mettons-nous ensemble. Les vieux schémas, les anciens partis politiques qu'ils s'appellent libéral, conservateur ou autre n'ont pas fait leurs preuves.

Jusqu'à présent, les femmes n'ont jamais osé prendre le pouvoir ou seulement la première place. Aujourd'hui, nous décidons de le faire alors laissons-nous aller, faisons-le de belle façon en tenant compte de notre diversité, de notre richesse, en faisant place à chacune, en nous respectant l'une l'autre et, puisque cela n'a jamais été essayé, pourquoi pas une souveraineté renouvelée, la souveraineté des femmes.

**Le féminisme**

**EN REVUE**

5225, rue Berri  
Bureau 100  
Montréal  
Québec H2J 2S4  
(514) 948-3262

### RÉALISATION

**Rédactrice en chef**  
Monique Sauriol

### Production

Marie Bertrand  
Ginette Busque  
Micheline De Séve  
Chantal Maillé  
Evelyne Tardy  
Germaine Vaillancourt

**Traitement de texte**  
Farida Chemmakh

### Infographie

Claudette Rodrigue

ISSN 0228-8478  
Dépôt légal Bibliothèque nationale  
du Québec